Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East Suite 200

90, avenue Sheppard Est Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4

Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél.: (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	Samedi 4 décembre 2021 Heure de départ 12 h 55		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 12 : Couvert (Temp. : 5 °C)		
État de la piste	Type: Tapeta Turf: Aucun		
Nombre de courses	12		
Chevaux retirés Vétérinaire :	4 Commissaires : 9 Piste :		

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	Allan Stiff	Fred Brethour

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Avant-dernier droit

Nous avons reçu un appel téléphonique de la part de l'entraîneuse, Sherry Vanden Berg, pour signaler qu'elle ne pouvait pas faire remorquer le cheval, "Frac Attack", qui refusait d'y monter. Les commissaires l'ont ainsi retiré.

Le jockey Teneca Wolfe a été autorisé à se retirer de sa monture pour la Course 4.

Le jockey Keveh Nicholls a été autorisé à se retirer de sa monture pour la Course 12.

Examens de films :

Course 6 – 3 décembre 2021 impliquant le meneur du #4, (K. Nicholls), et celui du #2, (J. Hoyte). Le #4 bouge latéralement directement dans le parcours du #2 à mi-chemin du dernier droit. Le #4, arrivé en 3^e position, a été placé en 7^e position. K. Nicholls s'est vu imposer une suspension de conduite, à être purgée pour les trois premiers jours de la session de l'année 2022, se déroulant sur l'hippodrome de Woodbine. Décision TB #1545723

Courses:

146 inscriptions

Course 1 – Le #2, "Vermont Holiday", a chevauché au départ. Rien à signaler pour le reste.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #3, "Ignited", et le #5, "Maakwa", ont tous les deux chevauché ; le premier a sauté et le #5 Maakwa a prévalu. Examen de la course jusqu'à la ligne d'arrivée lorsque le #4, "Wave Baby", bouge latéralement directement dans le parcours du #3, "Ignited". Il y demeure jusqu'à la ligne d'arrivée. Aucun placement n'est requis. Nous avons discuté avec le jockey, Juan Crawford, pour qu'il fasse plus d'attention lorsqu'il change de parcours en stimulant son cheval ou lorsqu'il n'est pas dégagé.

Course 4 – Le #2, "Suitedconnected", a sérieusement reculé au départ, en perdant beaucoup de terrain. Il est réputé avoir pris un bon départ. Rien à signaler pour le reste.

Course 5 – Examen de la course au début du dernier droit pour le #4, "Bocelli", (S. Civaci), arrivé en 10^e position, et pour le #12, "Karakontie Pat", (J. Stein), arrivé en 8^e position. La vidéo n'est pas concluante. Aucun placement n'est requis. Rien à signaler pour le reste.

Course 6 – Le #10, "Collaborative", a reculé dans la barrière de départ et, sur l'avis du vétérinaire, il a été retiré. Les chevaux ont été reculés et réarrangés avant le départ. Le #1, "Pot Committed", est parti lentement et a été à la traîne pour le reste de la course. Rien à signaler pour le reste.

Course 7 – Le #5, "Above All Names", est parti lentement. Rien à signaler pour le reste.

Course 8 – Avis de faute déposé par le jockey du #10, (K. Nicholls), arrivé en 7^e position, contre celui du #3, (R. Hernandez), arrivé en 4^e position, pour la course dans le dernier droit aux alentours du poteau de 1/8 de mille. Lors de l'examen des angles fournis par les caméras des tours frontale et panoramique, on observe le #3 sortir dans le parcours du #10, qui doit alors se raffermir la direction et fait ensuite un bris d'allure, ne requérant d'ailleurs pas de placement. L'avis de faute a été rejeté.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/W8pfQP8KZ8s

Course 9 – Steady growth Stakes – Rien à signaler.

Course 10 – La Prevoyante Stakes – **Enquête** des commissaires et un avis de faute déposé par le jockey du #5, "Silent Tango", (K. Nicholls), arrivé en 8^e position, contre celui du #6, "Jolene Jolene", (M. Malvaez), arrivé en 7^e position, approchant le virage situé en face du pavillon. Lors de l'examen des angles fournis par les caméras des tours frontale et panoramique, on observe le #6 dévier vers le #5. Ce dernier est accroché et chevauche sérieusement à cause de cela. Le #6, arrivé en 7^e position, a été placé en 8^e position. Un avis d'examen a été envoyé à Malvaez.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/nfPuNaeZSJc

Course 11 – Examen du départ du #4, "Awesome Treat", qui est réputé avoir reçu un bon départ. Il est parti maladroitement. Rien à signaler pour le reste.

Course 12 – Le #10, "Quiet Ascot", a surgi au départ. Rien à signaler pour le reste.

Paris mutuels: \$7,572,804

Réclamations:

Course 2 – Le #2, "Knopfler", pour \$4,500, par la propriétaire-entraîneuse Shana Lopez-Dixon.

Course 2 – Le #5, "Mister Oakley", pour \$5,000, par Oh Em Gee Stable, entraîneur H. Ladouceur.

Course 2 – Le #7, "Itmakesmewonder", pour \$5,000, par Mike Mailhot, entraîneur Jeff Voyce.

Course 2 – Le #9, "Chasing Vinny", pour \$5,000, par le propriétaire-entraîneur Gary Chudobiak.

Course 3 – "Lake Shore Drive" (2), pour \$40,000, ira à Bruno Schickedanz, entraîneur M. Drexler.

Course 5 – Le #2, "Liverpool Man", pour \$4,500, par Casey Lagelaan, entraîneur Mark Fournier.

Course 5 – Le #4, "Bocelli", pour \$5,000, par le propriétaire-entraîneur Howard Keen.

Course 5 – Le #5, "Lucky Luke", pour \$5,000, par la propriétaire-entraîneuse Shana Lopez-Dixon.

Course 12 – Le #6, "Forest Vixen", pour \$7,000, par Maggie LeBlanc, entraîneur John LeBlanc.